ACCORD DE CONFIDENTIALITE relatif à l’accord-cadre

De prestations multiservices des sites du Campus Parisien et des sites de La Fabrique

Réf AC\_MGX26-004

**ENTRE LES SOUSSIGNES**

La société France Télévisions SA au capital de 424 741 000 Euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 432 766 947, dont le siège social est situé à Paris, 7 Esplanade Henri de France – 75907 Paris Cedex 15 - téléphone : 00 33(0)1 56 22 60 00, représentée par son représentant légal.

ci-après désignée «France Télévisions»,

**D'UNE PART**,

**ET**

La société *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*, au capital de *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* Euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_,* sous le numéro *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_,* dont le siège social est situé*\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*, représentée par *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*, domiciliée en cette qualité au dit siège

Ci-après désignée «\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_»,

**IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :**

Dans le cadre de la xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, des informations confidentielles que France Télévisions entend protéger, vont être partagées avec les entreprises ayant accès à l’ensemble des pièces du marché. Le présent accord vise par conséquent à préserver la confidentialité des informations échangées en cours de procédure.

**IL EST CONVENU PAR LE PRESENT CONTRAT** :

**ARTICLE 1 ‑ INFORMATIONS CONFIDENTIELLES**

Le terme « Informations Confidentielles »‑ désigne l'ensemble des informations et éléments divulgués par l’une des Parties, la « Partie Emettrice » à l’autre Partie la « Partie Destinataire », avant ou après la signature du présent accord (ci-après «  l'Accord  » ), par écrit ou par oral, sous forme graphique, électronique ou sous toute autre forme, et qui sont indiqués, décrits ou identifiés par écrit comme étant confidentiels ou remis dans des circonstances indiquant qu'ils sont confidentiels ou qu'ils sont la propriété de la Partie Emettrice.

Les Informations Confidentielles comprennent, notamment :

* Le contenu des documents de la consultation ;
* L’ensemble des échanges, quel qu’en soit leur forme et support, ayant lieu entre les parties en cours de procédure.

**ARTICLE 2 ‑ NON-DIVULGATION ET Limites RELATIVES À L'UTILISATION Des INFORMATIONS CONFIDENTIELLES**

La Partie Destinataire conservera toutes les Informations Confidentielles de manière strictement confidentielle et s'interdit de divulguer toute Information Confidentielle à un tiers. La Partie Destinataire divulguera les Informations Confidentielles uniquement à ses employés ayant besoin de les connaître et liés par un engagement contractuel limitant les conditions de divulgation et d'utilisation desdites informations comparable aux engagements pris par la Partie Destinataire au titre du présent Accord et au moins aussi restrictif.

La Partie Destinataire s'interdit d'utiliser toute Information Confidentielle à son propre bénéfice, au bénéfice de tout tiers ou pour tout objet autre que dans le cadre des prestations multiservices. La Partie Destinataire prendra les mêmes précautions que celles qu'elle utilise pour protéger toute information lui appartenant et ses propres informations confidentielles qui sont de nature et d'importance similaires (mais en aucun cas, des précautions moins protectrices) pour assurer la confidentialité et éviter une utilisation, une divulgation, une publication ou une diffusion non autorisée des Informations Confidentielles.

La Partie Destinataire ne fera aucune copie des Informations Confidentielles sauf en cas d'approbation écrite préalable de la Partie Emettrice

**Article 3 ‑ CHAMP d'application**

Les obligations du présent Accord, y compris les restrictions relatives à la divulgation et à l'utilisation, ne s'appliqueront pas à toute Information Confidentielle qui :

1. est ou devient connue du public sans acte ou omission de la Partie Destinataire,
2. était légitimement connue de la Partie Destinataire avant que la Partie Emettrice ne lui communique, tel que cela est attesté par les archives écrites actuelles de la Partie Destinataire,
3. devient légitimement connue de la Partie Destinataire sans restriction de confidentialité ou d'exclusivité par une autre source que la Partie Emettrice qui n'est pas redevable d'une obligation de confidentialité envers la Partie Emettrice quant à cette Information Confidentielle ou
4. est développée en toute indépendance par la Partie Destinataire sans utilisation d'une quelconque Information Confidentielle ou référence à une quelconque Information Confidentielle, tel qu'attesté par les archives écrites actuelles de la Partie Destinataire.

En outre, la Partie Destinataire peut utiliser ou divulguer des Informations Confidentielles si (a) elle a reçu l'approbation écrite préalable de la Partie Emettrice ou (b) la Partie Destinataire est légalement tenue de divulguer cette Information Confidentielle, sous réserve, toutefois, qu'avant une telle divulgation obligatoire, la Partie Destinataire Informe la Partie Emettrice de cette divulgation en respectant un préavis raisonnable et coopère avec la Partie Emettrice pour qu'elle se préserve de cette divulgation et/ou pour obtenir, le cas échéant, une décision de justice ou administrative dans l'objectif de réduire l'étendue de la divulgation et/ou l'utilisation des Informations Confidentielles.

**ARTICLE 4 – DUREE**

Les parties au présent accord s’engagent à respecter cet engagement de non-divulgation durant une durée de 48 mois. Cette durée démarre à compter de la fin de la procédure de mise en concurrence, marquée par le courrier de rejet ou de notification.

**ARTICLE 5 ‑ Propriete**

Toutes les Informations Confidentielles qu’elles qu’en soit leur support ou leur forme, sont et demeureront la propriété exclusive de la Partie Emettrice. La Partie Destinataire n'acquiert (par licence, expresse ou implicite, ou autrement) aucun droit de propriété intellectuelle, ni un quelconque autre droit au titre du présent Accord ou au titre de toute divulgation faite en application des présentes, à l'exception du droit limité d'utiliser les Informations Confidentielles conformément aux dispositions expresses du présent Accord. Tous les droits relatifs aux Informations Confidentielles qui ne sont pas expressément accordés au titre des présentes à la Partie Destinataire sont réservés et conservée par la Partie Emettrice. La Partie Destinataire s'engage à ne revendiquer aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur, brevet, marque ou autre) sur les Informations Confidentielles, notamment par des demandes de brevets, dépôts de marques ou autres.

**Article 6 - Restitution des Elements**

A la fin des discussions ou de toute relation entre les Parties relatives aux prestations multiservices au moment de la résiliation du présent Accord, ou à tout moment à la demande de la Partie Emettrice (i) la Partie Destinataire devra restituer sans délai à la Partie Emettrice ou détruire tous les éléments (sous forme écrite, électronique ou autre) contenant ou constituant des Informations Confidentielles de la Partie Emettrice, y compris les copies et extraits de celles-ci, (ii) la Partie Destinataire s'interdit d'utiliser lesdites Informations Confidentielles de quelque façon que ce soit et pour quelque objetque ce soit et (iii) la Partie Destinataire devra sans délai certifier à la Partie Emettrice qu'elle s'est conformée aux dispositions du présent article.

Fait le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pour France télévisions

Par: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(signature)

Nom: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_

Fonction: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

pour L’entreprise

Par: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(signature)

Nom\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_